



Wallonie



Esneux

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

La demande est introduite par **Monsieur Alain LACROIX** demeurant Avenue des Ormes 33 à 4130 Esneux.

Le terrain concerné est situé **Avenue des Ardennes, 120 à 4130 Esneux** et cadastré division 2, section C n°11H4.

La demande vise les travaux suivants : **transformation d'une habitation et d'un cabinet médical en appartement** et présente les caractéristiques suivantes :

Le projet faisant l'objet de la demande s'écarte du Guide Communal d'Urbanisme pour les raisons suivantes :

- le guide communal d'urbanisme fixe le nombre d'emplacements minimum à 1 emplacement et 1 garage ou car-port dans l'ensemble urbanistique n°6. Le projet proposé prévoit un parking en gravier (deux voitures) pour un seul des deux logements.

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 9h à 12h et le jeudi de 17h à 19h, à l'Administration communale, Service Urbanisme, Place Jean d'Ardenne 1, 4130 ESNEUX **sur rendez-vous pris au 04/380.93.38 ou 04/380.93.44.**

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Madame Florine PARIZEL, téléphone : 04/380.93.35, mail : urbanisme@esneux.be, dont le bureau se trouve Place J. d'Ardenne, 1 à 4130 ESNEUX.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 08 février 2023 au 22 février 2023 au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : place Jean d'Ardenne 1 à 4130 ESNEUX ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@esneux.be